Nature En Ville

Acquisitions de zones sensibles, naturelles et humides

Meilleur village pour la biodiversité 2021

- **Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : Commune
- **Services de la collectivité associés** : Secrétariat
- **Budget** : 478 000 €
- **Partenaires financiers** : Agence de l’Eau Seine-Normandie
- **Partenaires techniques** : Conservatoire des espaces naturels de Champagne-Ardenne (CENCA)
- **Date de début du projet** : Janvier 2010
- **Date de fin** : Permanent, saisir les opportunités d'achat



OBJECTIFS

La Commune de Val-de-Vesle a souhaité préserver les espaces naturels (site Natura 2000, zones humides, sensibles, corridors écologiques, cours d'eau) dans son PLU approuvé en 2014. Les spécificités de son territoire sont un important linéaire de cours d'eau (Vesle et Prosne), une zone humide classée Natura 2000 "les marais remarquables de Courmelois".

L'enjeu est de garantir pour les décennies à venir ces réservoirs de biodiversité et la qualité des eaux superficielles et souterraines.

MESURES MISES EN ŒUVRE

Les orientations du PADD du PLU de la Commune prennent en compte les enjeux de préservation de ce corridor écologique. La Commune a donc décidé de saisir toutes les opportunités pour acquérir lorsque

l'occasion s'en présente ces espaces remarquables ou sensibles en inscrivant à son budget une ligne "biodiversité".

C'est ainsi que depuis 2010 plus de 26 Ha sont devenues des propriétés communales. Une grande partie de cette surface se situe le long des 2 rivières la Vesle et son affluent la Prosne.

La Commune en ayant la maîtrise foncière peut ainsi déclencher toutes actions de préservation et ou restauration en partenariat avec le Conservatoire des espaces naturels de Champagne Ardenne, la Ligue pour la protection des oiseaux, l'agence de l'eau Seine-Normandie, le SIABAVES (syndicat de rivière).

RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITE

- Sanctuariser ces surfaces en zone dédiée à la biodiversité et reconnecter la population à la nature (création de vergers communaux, créations et ou restaurations de mares, visites pédagogiques...).
- Redonner à ces espaces leurs fonctions premières.
- Agrandissement en cours de la zone Natura 2000.
- Restauration en cours de la rivière la Prosne (DIG).

Pour conforter cette stratégie d'acquisition foncière des milieux naturels et afin de préserver sa biodiversité, un diagnostic de la biodiversité communale a été réalisé en 2017.

Coordonnées

Val-de-Vesle
Liens utiles
www.capitale-biodiversite.fr
Contact

Serge HIET, Maire

03 26 03 91 18

mairie@valdevesle.fr